



AMBASSADE DE SUISSE  
EN TANZANIE

DAR ES SALAAM, 24 juillet 1985  
17 Kenyatta Drive  
P. O. Box 2454  
Téléphone 67801

Réf.:

Rapport de fin de mission

Madagascar

1. Etat des relations entre la Suisse et Madagascar

Notre pays étant, après la France, l'un des principaux donateurs, nos relations avec Madagascar peuvent être qualifiées de très bonnes. Nous sommes connus et appréciés aussi bien au niveau des autorités gouvernementales que de celles des Provinces. Le travail en profondeur de nos coopérants et également de nos missionnaires a créé des liens particuliers qui vont au-delà des simples relations entre le demandeur et le donneur.

Grâce à nos ABP, des relations économiques et commerciales ont pu s'établir. Elles ne peuvent être qu'encouragées et soutenues par notre Chargé d'affaires à Antananarivo et le Chef de mission lorsqu'il se rend à Madagascar, et ceci d'autant plus qu'un code des investissements vient d'être promulgué par les autorités malgaches.

2. Relations entre la mission et la colonie suisse

Notre Ambassade à Antananarivo a évidemment d'étroits contacts avec la colonie. Pour le Chef de mission, il s'agit principalement de saluer ses compatriotes et de nouer des relations plus personnelles avec ceux pour lesquels il se sent une certaine affinité. En province, il se doit de rendre visite aux Suisses établis depuis longtemps sur la Grande Ile, y compris nos missionnaires dont certains sont de fins connaisseurs du pays.

./.



- 2 -

3. Personnes à contacter      4. Associations, clubs

Notre Ambassade à Antananarivo est le mieux à même de donner des conseils à ce sujet.

5. Conditions de vie

Elles ne représentent aucune difficulté particulière ; le climat est sain. L'Ambassade à Antananarivo organise le séjour du Chef de mission et lui met une voiture à disposition.

L'Ambassadeur de Suisse



(Borner)